Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 137 (1992)

Heft: 4

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue des revues



Par le premier-lieutenant Sylvain Curtenaz

Rivista Militare

N° 5, 1991

Les médias qui ont couvert la guerre du Golfe ont trop souvent omis de présenter les hommes dans leur vrai rôle pour n'en faire que les appendices de machines. Il serait faux, souligne A. Mondini, de ne voir dans cette guerre que la victoire des technocrates. C'est bien en fonction des hommes qu'il a fallu déclencher l'offensive terrestre avant la saison chaude car le port des tenues AC aurait alors été rendu impossible. «Crème» de l'armée de chaque coalisé, ces soldats — ni Rambo, ni robots — mais à eux seuls de véritables systèmes d'armes, soutenus par une technologie de pointe étaient des professionnels. N'est-ce pas là le premier enseignement à tirer de cette guerre qui met fin à l'ère de la levée en masse?

Le génie moderne à l'heure de la contre-mobilité

Le génie se trouve aujourd'hui à un tournant caractéristique qu'il doit au nouveau cadre opératif dans lequel évoluent les armées modernes. La mobilité appelle la contre-mobilité, et interpelle directement une arme qui dispose des moyens nécessaires pour réaliser rapidement et à distance minages et destructions. La gestion automatique du terrain et des obstacles permettra demain de ralentir et canaliser les forces adverses, de protéger les flancs des forces amies et de protéger les points sensibles. La mine, antichar ou antihélicoptère, engageable au moyen de lanceurs d'artillerie ou depuis les airs a connu dans ce contexte une évolution intéressante

puisque son explosion n'est plus conditionnée par le seul facteur mécanique et qu'elle peut s'autodétruire, ou l'être à distance, et fait appel à la technologie des senseurs. L'évolution des explosifs rend quant à elle plus efficaces les concepts de destruction et d'interdiction¹. Demain, nous apprennent le colonel G. Botondi et le capitaine F. Giannatiempo, le génie fermera et ouvrira à distance des portions de terrain en fonction de la situation tactico-opérative. Quant à la doctrine de la contre-mobilité, et la souplesse intellectuelle qu'elle nécessite, elles vont bien au-delà des seules données techniques car elles sont également applicables dans la lutte contre la violence civile et le terrorisme.

Objektiv Nr 3. Februar 1992

C'est une initiative très positive qu'a prise la direction du projet de la place d'armes de Herisau-Gossau d'éditer un mini-journal de quatre pages auquel ont collaboré, pour ce numéro, le chef de l'instruction et le directeur de l'Office cantonal d'aménagement du canton de Saint-Gall.

Le titre est tout particulièrement bien choisi, l'objectivité n'étant pas le propre des opposants à la construction de Neuchlen-Anschwilen, ni d'ailleurs d'une certaine initiative exemplaire du piteux état de notre démocratie et un pion de plus avancé sur l'échiquier de l'anti-défense. Son texte, sous des dehors aguichants, cache une foule d'effets pervers: il ne sera plus possible en effet — si elle est acceptée — de moderniser les installations d'instruction militaire. Il importe de le savoir, et le commandant de corps J.-R. Christen rappelle à juste titre dans son éditorial que c'est contre tout le concept de l'instruction mili-

¹Les destructions préparées.

taire qu'est dirigée cette initiative, et nous ajouterons: contre l'armée elle-même. Désavoués par le peuple en 1989, les adversaires de la défense ont maintenant recours à la *Salamitaktik*. Dire non à l'initiative, c'est dire oui à l'instruction de nos soldats et assumer le devoir moral que nous tous avons envers eux. Souvenons-nous de l'état de dénuement dans lequel s'est trouvé notre armée en 1939!

Revue Historique des Armées

N° 4, 1991

La Gendarmerie nationale fêtait l'an passé deux cent ans d'existence que vient éclairer le dossier de la Revue Historique des Armées. Gendarmes, gendarmes mobiles et gendarmes maritimes ont rempli leur mission de maintien de l'ordre et de police judiciaire au travers des vicissitudes des divers régimes qu'a connu la France. Cette mission, le directeur général de la Gendarmerie la définit comme étant le service de l'intérêt général de la Nation, le loyalisme et l'acceptation du sacrifice lorsque les circonstances l'exigent. Témoin actif de la France de Vichy, le récit du général Beaudonnet donne tout son sens à la notion de sacrifice, les gendarmes payant un tribut aux deux camps.

Camille Rougeron: technique et stratégie

Peu connu en dépit d'une pensée fondée sur une intelligence vive alliée aux connaissances pratiques d'un brillant ingénieur et «distillée» dans pas moins de 2000 articles et treize ouvrages, C. Rougeron fut un stratège dont l'originalité lui confère aujourd'hui encore le rôle de prophète. Sacrifiant l'ambition à la défense de ses idées, révolutionnaires sinon iconoclastes pour son temps, sur la guerre aérienne, alléquant notamment que l'avenir appartiendrait au chasseur-bombardier, critique de Douhet, il fut l'un de ces théoriciens de la guerre totale que la bombe atomique ne prit pas au dépourvu. Il en banalisa l'emploi estimant, avec le réalisme qui le caractérise, que les destructions qu'elle entraîne n'égalent pas celles parmi les plus grandes qu'a connu l'Histoire. D'autant plus qu'avec la protection des civils C. Rougeron voyait réglé sinon le problème de la dissuasion, du moins celui de la survie des populations. Si de telles conceptions peuvent faire frémir, force est de constater que le technicien s'était aussi penché sur l'Homme! Bien que se vérifiant dans les faits, les théories de C. Rougeron ne rencontrèrent pas toujours l'intérêt qu'elles méritaient. Comme son contemporain De Gaulle, il prêcha dans le désert, le désert français tout au moins car ses ouvrages furent traduits en allemand et en russe, et il fut recherché par les Allemands lorsque ceux-ci envahirent la France. Mais ses idées peu conventionnelles ne furent pas les seules causes possibles du peu d'intérêt qu'il rencontra avant-guerre. Ses théories en effet, relève C. d'Abzac-Epezy, aboutissent surtout à souligner l'incompétence tragique des dirigeants.

Rivista Militare della Svizzera Italiana

N° 6, 1991

C'est aussi un anniversaire qui retient l'attention du major S. Ruspini dans la revue de nos camarades tessinois. Fondées le 19 décembre 1891, nos troupes cyclistes ont en effet un siècle d'existence. L'auteur retrace les étapes d'une histoire rythmée par les différentes organisations des troupes. Mais alors qu'à l'étranger la cavalerie servait de laboratoire aux troupes cyclistes, c'est l'infanterie qui, en Suisse, donnait le ton. Nos cyclistes «jaunirent» tout de même en 1935, marquant le début du long déclin du cheval au sein des troupes légères. L'OT de 1938 donnait naissance à la première brigade légère, alors amalgame de dragons, de cyclistes, de motocyclistes et de troupes d'appui motorisées. Le régiment cycliste vit le jour dix ans plus tard. Si I'OT 1951 n'apportait pas de grands changements, celle de 1961 marque une étape importante puisqu'elle donnait à notre armée le profil qu'elle a aujourd'hui, en créant trois divisions mécanisées. Les trois régiments cyclistes leur furent subordonnés pour l'instruction et l'administration, dépendant pour l'engagement des commandants des corps d'armée de campagne. 1961 voyait en revanche dissoutes les unités cyclistes de landwehr.

L'évolution de cette troupe hautement mobile et silencieuse ne va pas en rester là. Son armement se calquant sur celui de sa troupe d'origine, l'infanterie, les régiments aborderont 1995 avec une compagnie antichar *Piranha/Tow* ainsi qu'une compagnie de lance-mines lourds. Mais ils se verront surtout équipés d'une nouvelle machine, la troisième de leur histoire.

S.Cz.